

EMPLOI

La MC de la province de Namur recrute

des conseillers mutualistes

En tant que co-gestionnaire de l'assurance-maladie mais aussi en tant que mouvement social, la Mutualité chrétienne participe à la construction de la politique en matière de santé.



Elle accorde une attention prioritaire aux plus faibles, milite pour un accès égal à des soins de santé de qualité pour tous et défend une politique de santé ouverte et humaine.

Notre réseau d'agences, notre call-center et notre service @conseil offrent un service professionnel d'accompagnement des affiliés dans la gestion de leur dossier mutualiste et de conseil en matière de droits en assurance maladie-invalidité.

Plus d'infos : rendez-vous sur www.mjobs.be et postulez en ligne avant le 9 avril.

AGENCES

Pâques : la MC adapte ses horaires

///

>> Pendant les vacances de Pâques, la MC de la province de Namur adapte ses horaires.

Pendant cette période, il n'y aura pas de possibilité de permanence pendant le temps de midi, ni les samedis 5, 12 et 19 avril. Les permanences sur rendez-vous ne seront également pas assurées. Toutes nos agences seront fermées le lundi 21 avril.

Le détail de nos agences pendant les vacances :

Veuillez noter que toutes nos agences seront inaccessibles le lundi 21 avril.

Fermées du 7 au 11 avril inclus : Beauraing, Bouge, Mettet, Rochefort et Salzinnes.

Fermée le 8 avril : Bièvre.

Fermées du 14 au 18 avril inclus : Eghezée, Gedinne, Jambes et Florennes.

Fermée le 17 avril : Philippeville.

De plus, la permanence du service social sera inaccessible :

- à Ciney, les jeudis 10 et 17 avril
- à Couvin et Florennes, le mardi 8 avril
- à Walcourt, le vendredi 11 avril

Infos : pendant cette période, vous pouvez toujours joindre la MC par téléphone (au 081/24.48.11) de 9h à 12h et les boîtes aux lettres continueront d'être relevées régulièrement.

Retrouvez tous nos horaires sur www.mc.be/contact

ANNONCE

Mieux manger pour bien apprendre

///

>> Et si un petit déjeuner était essentiel pour une bonne journée à l'école ?

Une bonne alimentation facilite la concentration, la compréhension et la mémorisation de l'écolier. Des études ont même démontré qu'un rééquilibrage alimentaire a une influence positive sur certains difficultés d'apprentissage comme, par exemple, le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Mais qu'est-ce qu'une bonne alimentation ?

Que pouvons-nous changer pour favoriser les apprentissages des enfants ? Quels aliments privilégier ? Y a-t-il des produits à éviter à certains moments de la journée ? Quel petit-déjeuner proposer ? Comment concilier vie scolaire et alimentation équilibrée ?

Le docteur Bénédicte Janssens, homéopathe et nutrithérapeute, vous propose un moment d'échange pour mieux comprendre les liens entre alimentation et apprentissage.

Date : le mercredi 30 avril, de 20h à 22h

Lieu : à l'École Saint-François-Xavier (85 rue Florimond Bidron à 5020 Vedrin)

Prix : 3 EUR

Infos et inscription uniquement par e-mail : parents.sfxvedrin@gmail.com

Gros plan

Coopération internationale : de Namur à Masina...



À l'occasion d'une mission exploratoire organisée fin février dernier, la Mutualité chrétienne de la province de Namur (MCPN) a donné le coup d'envoi au projet de coopération internationale à Kinshasa, dans le cadre du lancement d'une Mutuelle de Santé (MUSA) dans la commune de Masina.

Pour mieux comprendre la nature, les enjeux et les atouts de ce projet, voici quelques éléments à prendre en compte.

La coopération internationale à la MC

Dans sa charte de 2006, la MC présente sa vision, ses objectifs fondamentaux et ses choix stratégiques. Sur la coopération, l'article 12 précise que "la solidarité ne s'arrête pas aux frontières". "Grâce à des liens de collaborations durables avec ses organisations partenaires à l'étranger, la MC tient à partager ses connaissances et ses expériences en termes d'organisation de soins accessibles et de qualité basés sur la solidarité. Dans le respect du contexte spécifique de chaque pays, des initiatives locales sont soutenues pour créer des mouvements mutualistes capables de jouer un rôle pionnier dans le développement d'assurances sociales".

Au travers de la coopération internationale, la MC veut contribuer au changement de société. Elle veut proposer un modèle de société où la solidarité, la responsabilité, la formation de groupes et l'autonomie sont des valeurs centrales en tenant compte des conditions locales.

En phase avec ses valeurs et ce qu'elle défend ici en Belgique, la MC soutient dans le sud des initiatives qui améliorent la santé des populations, qui facilitent l'accès aux soins de santé, qui améliorent la qualité des soins, qui assurent la défense du patient, qui favorisent la redistribution des moyens et la progressivité des contributions de chacun, qui stimulent la démocratie participative et permettent le développement des capacités des collectivités. Ce faisant, la MC veut aussi conscientiser le mouvement mutualiste chrétien à la nécessité d'une solidarité internationale qui s'exprime par des engagements et des actions concrètes.



Ces objectifs s'inscrivent dans la politique de coopération internationale du MOC/ACW, traduite par le soutien de Solidarité mondiale.

La MC promeut les stratégies de lobbying auprès des décideurs nationaux et internationaux, les stratégies de transferts de compétences à différents niveaux et les stratégies de proximité permettant l'ancrage de la coopération internationale dans la mutualité. C'est dans ce contexte que (toutes) les fédérations sont impliquées dans des projets de coopération dans différents pays et continents.

La coopération internationale à la MCPN

Destination la République Démocratique du Congo (RDC) ! Après plusieurs années de veille, en 2013 la

MCPN a décidé de renouer avec la coopération internationale, à l'instar des autres fédérations. Sous l'impulsion de sa commission "Partenariat international" la MCPN a entrepris de se concerter avec l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC) pour opérer un choix de destination.

N'ayant pas de "priorités" particulières, c'est le choix de la RDC qui a

été posé. En effet, plusieurs fédérations sont déjà présentes au Congo et l'ANMC soutient activement le développement de la sécurité sociale au plus haut niveau de l'état. Nous associer aux efforts déjà consentis apparaissait comme une évidence.

L'ampleur de la tâche, la taille du pays et ses diversités invitent à mutualiser nos forces. C'est de la sorte que chaque fédération présente au Congo se focalise sur une zone en particulier (l'ANMC assurant la vision et le suivi global des projets). La MCPN a choisi de se focaliser sur la ville/province de Kinshasa, avec une attention particulière pour la commune de Masina, qui par ailleurs est jumelée avec la ville de Namur depuis de nombreuses années. Il n'y a pas de hasard dans ce choix, qui est plutôt témoin de la volonté de conjuguer les efforts et les forces vives à différents niveaux.

Le partenaire : le CGAT

Le Centre de Gestion des risques et d'Accompagnement Technique (CGAT) des mutuelles de santé est le partenaire congolais identifié, structuré et reconnu comme l'interlocuteur privilégié en matière de développement de mutuelles de santé et de couverture des soins de santé. Il s'agit d'une structure "nationale" qui offre un soutien plus localisé via des antennes régionales. Le CGAT est donc amené à être le partenaire privilégié de toutes les fédérations actives au Congo et de l'ANMC.

Aujourd'hui, l'ambition du CGAT est de "contribuer à encourager le développement de mutuelles de santé, organisées en réseaux, interlocutrices représentatives, reconnues par les prestataires de soins, le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, mobilisées pour généraliser l'accès de tous à des services socio-santitaires de base de qualité et pour aider à une meilleure régulation du système sanitaire en RD Congo".

Dans ce cadre, l'interlocuteur privilégié de la MCPN à Kinshasa est bien l'antenne du CGAT à Kinshasa et son équipe (que nous avons rencontré lors de notre mission exploratoire).



La RDC est vaste, Kinshasa l'est tout autant.

Impossible pour une fédération comme la MCPN d'aborder frontalement une Ville/province de près de 10.000.000 d'habitants. D'emblée, il nous a paru indispensable de nous focaliser sur une zone plus restreinte. C'est la commune de Masina qui a été retenue pour amorcer le partenariat, également surnommée "la Chine" au vu de la densité de population au km² (près de 800.000 habitants pour une superficie de 70 km²). La commune de Masina se situe entre l'aéroport et le centre-ville d'ouest en est, bordée au nord par le fleuve et par une voie d'accès rapide au sud (le boulevard Lumumba). Masina est une commune très pauvre, les conditions de vie y sont précaires et la subsistance tient à la culture vivrière (bords du fleuve) et au petit commerce.

Masina est une commune très pauvre, les conditions de vie y sont précaires et la subsistance tient à la culture vivrière (bords du fleuve) et au petit commerce.

Au quotidien, la vie est dure, la priorité est la subsistance. Alors en matière d'accès aux soins de santé, on s'en doute, les besoins sont énormes, malgré la présence de centres de santé et d'hôpitaux, qui, faut-il le dire, manquent cruellement de moyens.

"BOLINGO" (... amour, en lingala)

Le CGAT Kinshasa soutient la mise en place de mutuelles de santé à Kinshasa. Plusieurs mutuelles sont déjà opérationnelles, tantôt dans les collectivités locales (quartiers et communes), tantôt au sein d'institu-

tions (centres scolaires, syndicat de la police...).

Avec le soutien de la MCPN, le CGAT s'est lancé dans le lancement d'une mutuelle de santé à Masina. Selon une méthodologie éprouvée et dans le cadre d'une approche de type communautaire (participative, démocratique, inclusive) qui permet d'identifier les besoins des populations en matière de santé, d'identifier et de qualifier l'offre de soins disponible, de mesurer le pouvoir d'achat de la population et estimer le coût d'une cotisation, les bases de la future mutuelle de santé sont posées.

Aujourd'hui, les instances (composées de représentants des quartiers, des organisations et des collectivités) sont en place. Le comité d'organisation (légal) et le comité d'initiative (exécutif) sont aux commandes et ont effectivement amorcé le processus de mutualisation de la population de Masina.

À l'heure où vous lisez ces lignes, la grande fête de lancement de la MUSA - Bolingo (Mutuelle de santé de Masina) a eu lieu (15 mars) et les affiliations ont débuté. Avec le soutien financier de la MCPN, une gestionnaire de la MUSA-Bolingo sera recrutée.

La mission en bref

La mission exploratoire a satisfait aux objectifs, au-delà de nos espérances ; son organisation était telle qu'elle nous a réellement permis d'appréhender les choses dans leur globalité et en profondeur. Ainsi, nous avons pu :

- "prendre le pouls" de la population de Masina, écouter les besoins, mesurer les attentes, comprendre leurs conditions de vie, constater leur optimisme et malgré les conditions leur joie, leur soif de vivre ;
- rencontrer les prestataires de soins (centres de santé, hôpitaux) et échanger sur leurs réalités de travail ;
- nous entretenir avec les autorités (communales, provinciales, nationales) et mesurer leur conscience de la nécessité de faciliter l'accès aux soins de santé pour tous, mais aussi leur lucidité sur le chemin qui reste à parcourir
- travailler au quotidien avec nos homologues, nos collègues voire nos amis du CGAT et nous inspirer, nous imprégner du professionnalisme, de la motivation et de l'enthousiasme qu'il mettent dans leur pratique, devant le défi qui est le nôtre.

La mission nous a convaincu que notre choix est le bon. Elle nous a convaincu aussi qu'un projet de ce type sera inévitablement inscrit dans une relation gagnant-gagnant, avec la certitude que nous en retirons autant, voire plus, (n'en déplaise à nos détracteurs) que ce que nous y mettons.

L'enjeu est clair ! Il faut maintenant faire vivre ce projet ici, en province de Namur, en menant des actions concrètes. C'est ce à quoi nous nous engageons aujourd'hui à la MCPN.

VINCENT HUYGHEBAERT,
CHEF DU SERVICE POLITIQUE DE SANTÉ
ET RESPONSABLE DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE
ALEXANDRE VERHAMME,
DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA MCPN

ÉVÈNEMENT

18 avril : la MC et Altéo vous informent !

>> Comme chaque année, la MC et Altéo rencontrent le grand public à l'occasion de la Journée des droits des patients.

Cette année, le thème qui sera plus spécifiquement abordé est le conventionnement. Le 18 avril, des volontaires et amateurs formés d'Altéo, ainsi que des professionnels de la MC vous accueilleront, informeront sur les droits des patients et proposeront une animation didactique à travers un jeu à gratter.

Vous aurez également l'occasion de poser toutes vos questions sur place à un conseiller mutualiste, car, bien connaître ses droits c'est mieux se défendre !

Date : le 18 avril, de 9h à 12h

Lieux : dans les locaux de la MC à Dinant (16 avenue des combattants à 5500 Dinant) et Namur (55 rue des Tanneries à 5000 Namur)

Infos : auprès du secrétariat d'Altéo Namur au 081/24.48.16

HORAIRES

Changement d'horaires : communication importante !

>> Les récentes réorganisations de nos agences ont amené avec elles quelques changements notables concernant les horaires de ces dernières.

Afin de vous éviter l'un ou l'autre désagrément, la MCPN vous invite à consulter les nouveaux horaires (au 31 mars) de ses agences d'Andenne, Ciney, Gembloux, Jambes, Mettet, Rochefort et Salzinnes et (au 28 avril), de Couvin, Florennes, Philippeville et Walcourt.

Sur le web : www.mc.be/contact

Par e-mail : namur@mc.be

Par téléphone : 0800 10 9 8 7 (gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h et le samedi, de 9h à 13h).

Attention : pour les horaires pendant les vacances de Pâques, veuillez-vous reporter plus haut.

50+

Énéo vous emmène prendre l'air !

Besoin d'air pur ? Nieuport avec sa belle plage s'offre à vous pour se délasser entre amis du 2 au 6 juin ou du 21 au 28 juin.

Les séjours à Nieuport sont synonymes de détente et de repos.

Vacances+50 vous propose une palette variée d'activités tant en journée qu'en soirée.

La proximité de la mer (quelques dizaines de mètres) et les nombreux établissements de la digue complètent largement l'éventail des occupations côtières de ce séjour.

Transport : en autocar au départ de la province de Namur

Hébergement : à l'hôtel Sandeshovéd situé sur la digue

L'hôtel propose des chambres accessibles par ascenseur, équipées de salle d'eau, wc, et télévision.

Bonne table et disponibilité des accompagnateurs font la réussite de ces séjours. À quelques mètres de la mer, l'hôtel propose des chambres accessibles par ascenseur, équipées de salle d'eau, WC, et télévision.

Prix du 2 au 6 juin : prix de base : 388 € (-30 EUR membre MC, -30 EUR BIM/OMNIO, + 48 EUR grande single, + 24 EUR studio ou petite single, -12.50 EUR déplacement individuel)

Prix du 21 au 28 juin : prix de base : 584 € (-30 EUR membre MC, -30 EUR BIM/OMNIO, + 84 EUR grande single, + 42 EUR studio ou petite single, -12.50 EUR déplacement individuel)

Compris dans le prix : les déplacements en autocar au départ de la province de Namur, la pension complète en chambre double, le service hôtelier, serviettes de bain, les boissons aux repas prévus, les assurances RC et accidents corporels, les animations, l'accompagnement Vacances "+50".

Non compris dans le prix : les éventuelles excursions proposées sur place.

énéo Vacances



Renseignements et inscription : auprès du secrétariat d'Énéo Vacances : 55 rue des Tanneries à 5000 NAMUR • 081/24.48.97 • vacances.namur@mc.be
L'affiliation à Énéo (groupement local, clubs sportifs, etc.) est obligatoire et peut se faire au moment de l'inscription.

MOUVEMENT

Excursion au Parliamentarium à Bruxelles

Journée en train à la découverte du Parlement européen et du musée Wiertz.

Date : le samedi 3 mai

Infos et inscription : avant le jeudi 17 avril auprès Énéo Dinant au 082/21.36.68 • eneo.dinant@mc.be

Excursion à Comines

Journée en car à la découverte du musée "Plugstreet 14-18 expérience", de la cité du Mountche et de la brasserie "Baptiste"

Date : le jeudi 22 mai

Infos et inscription : avant vendredi 18 avril auprès Énéo Walcourt au 071/66.06.75 • eneo.walcourt@mc.be

"Stationnement alterné" en représentation à Dinant

Un vaudeville de Ray Cooney

Date : le samedi 10 mai à 14h30

Lieu : au Centre culturel de Dinant

Infos et réservation : auprès de la régionale énéo Dinant au 082/21.36.68 • eneo.dinant@mc.be

Mutualité chrétienne de la Province de Namur

55 rue des Tanneries à 5000 Namur
Éditeur responsable : Alexandre Verhamme
Fax : 081/23.08.94
E-mail : namur@mc.be

Tél. : 081/24.48.11

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7